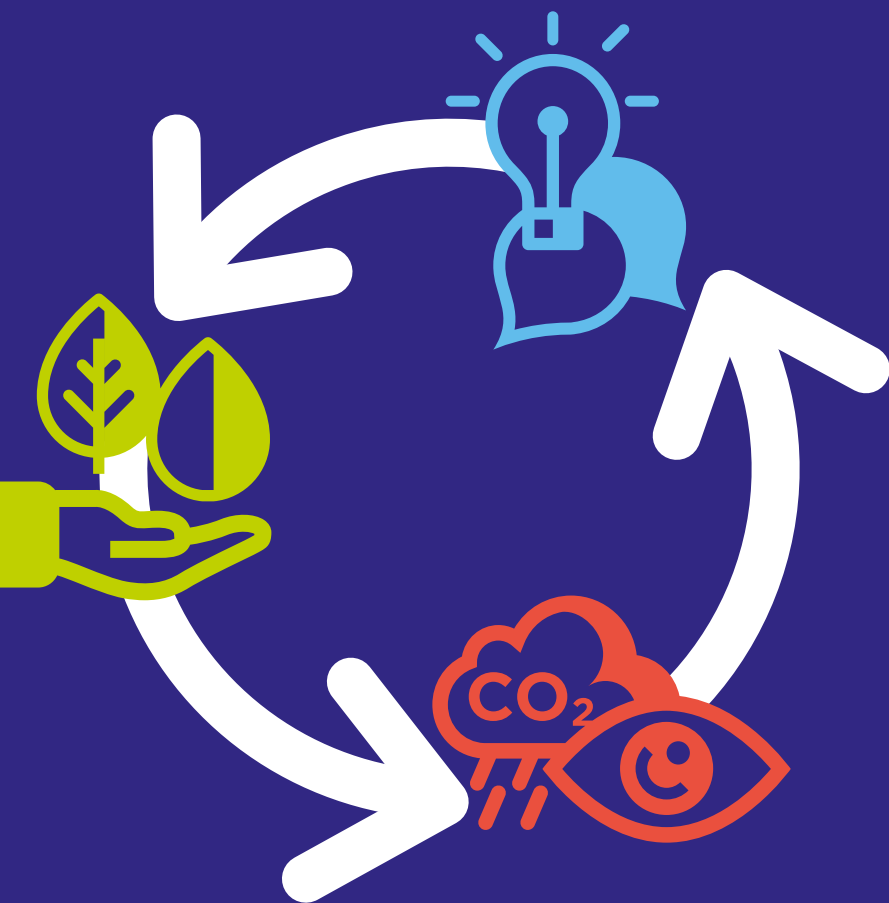




STRATÉGIE DU SIAAP POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

**DIMINUER L'EMPREINTE
ÉCOLOGIQUE DU SIAAP
EN PRÉSERVANT
LES ÉCOSYSTÈMES ET LES
RESSOURCES NATURELLES**

**LUTTER CONTRE LE
DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE
ET DIMINUER LES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE**

**RÉPONDRE AUX ATTENTES
DES FEMMES ET DES
HOMMES DU TERRITOIRE**





P. 2 | DIMINUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU SIAAP EN PRÉSERVANT LES ÉCOSYSTÈMES ET LES RESSOURCES NATURELLES



P. 7 | LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



P. 10 | RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

P. 16 | CONCLUSION

LE SIAAP CONTRIBUE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA SEINE ET DE LA MARNE DANS LA MÉTROPOLE PARISIENNE

Cette évolution constante de la qualité des eaux est le fruit d'une volonté affirmée du syndicat d'agir concrètement pour la préservation du milieu naturel et de la biodiversité.

La croissance urbaine, démographique, économique et la structuration du Grand Paris ainsi que des territoires de la métropole ont des impacts écologiques qu'il s'agit d'appréhender, d'amenuiser, de compenser ou de neutraliser. L'enjeu est de construire ensemble la ville durable de demain, en harmonie avec son environnement, privilégiant le bien vivre ensemble sans hypothéquer l'avenir.

Contribuer au développement durable de la cité, c'est agir en service public éco-responsable. C'est-à-dire assurer sa mission de transport et d'épuration des eaux, en ciblant une empreinte écologique minimale de son outil industriel. Concevoir et exploiter avec sobriété les usines et les réseaux en réduisant les consommations énergétiques et de réactifs, est au cœur des métiers du SIAAP. Un service public éco-responsable a une mission écologique qui consiste à préserver la biodiversité des milieux aquatiques et terrestres en rétablissant les habitats et les continuités écologiques, permettant ainsi le rétablissement des équilibres dynamiques au sein des écosystèmes.

Le SIAAP, en tant que service public éco-citoyen, entend placer les femmes et les hommes de l'entreprise et du territoire au cœur de sa stratégie en promouvant l'innovation sociale et sociétale, et ce, même au-delà des frontières, en développant la solidarité par le biais de la coopération internationale. Les agents du SIAAP, eux-mêmes, en tant que citoyens, sont des acteurs de la politique publique du territoire.

Le SIAAP est un acteur économique de premier plan : sur son territoire où il contribue à l'emploi local et favorise l'innovation technologique ; à l'international en contribuant à la mise en place de nouveaux services d'assainissement pour la population, en particulier dans les pays en voie de développement.

C'est aussi un acteur économique responsable, conscient de l'impact direct de son activité sur le prix de l'eau, de la nécessité d'une gestion performante et économe de son exploitation, sobre et efficiente de ses investissements dans un cadre contraint face à la pénurie de ressources financières. Le SIAAP cherche ainsi à offrir le meilleur service au meilleur coût.

Avec la mise à jour de sa stratégie de développement durable, le SIAAP réaffirme son engagement pour continuer son action pour une entreprise publique, industrielle et citoyenne s'appuyant sur deux leviers que sont l'innovation technologique d'une part et l'innovation sociale et sociétale d'autre part.

Depuis 2009, l'existence de la commission développement durable, constituée au sein du conseil d'administration, affirme et oriente l'engagement du SIAAP comme entreprise publique au service des citoyens.

Dans le contexte urbain législatif national et européen en évolution, le SIAAP a souhaité mettre en cohérence sa stratégie de développement durable avec son projet stratégique à long terme « SIAAP 2030 ».

Ainsi la politique de développement durable du SIAAP évolue et se structure autour d'une stratégie fondée sur 3 ambitions :

→ **DIMINUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU SIAAP EN PRÉSERVANT LES ÉCOSYSTÈMES ET LES RESSOURCES NATURELLES**

→ **LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

→ **RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE**





AMBITION N°1 :

DIMINUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU SIAAP EN PRÉSERVANT LES ÉCOSYSTÈMES ET LES RESSOURCES NATURELLES

La protection de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles passe par une prise en compte accrue des écosystèmes et une utilisation sobre de celles-ci dans la politique d'assainissement.

L'action du SIAAP pour améliorer la qualité de la Seine et de la Marne est sa première contribution à l'amélioration de la biodiversité et plus particulièrement au développement de la vie aquatique, notamment piscicole. De manière complémentaire, la préservation de la biodiversité passe aussi par la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel terrestre.

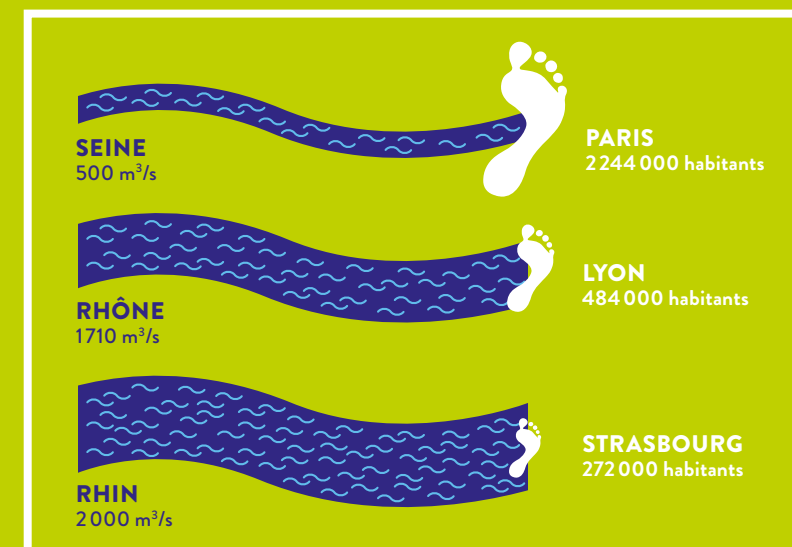
Les usines du SIAAP, implantées en bord de rivière, participent au schéma régional de cohérence écologique. Ces sites hébergent une diversité d'habitats tels que frayères, ripisylves, zones humides, prairies, habitats forestiers qui sont des zones de refuge au cœur de la zone urbaine. Ils constituent des lieux de vie indispensables au développement des espèces où il convient de mener de front des actions visant à la fois au rétablissement des continuités écologiques et à la gestion efficace du patrimoine industriel. Ces milieux ont une importance majeure pour la faune et la flore ; ils fonctionnent en réseaux

et leurs préservations facilitent le déplacement de la faune sauvage et permettent de rétablir des équilibres dynamiques au sein de ces écosystèmes.

Afin de davantage préserver ces derniers, le SIAAP se doit d'assurer sa mission de service public d'assainissement en minimisant son empreinte écologique. Ainsi, le SIAAP développe le recyclage et la valorisation matière des eaux usées, en considérant le déchet comme une matière primaire secondaire.

En tant qu'acheteur public de premier plan, il détient un puissant levier pour modifier les modes de production et de consommation.

À ce titre, il intègre dans ses politiques d'achat les concepts de cycle de vie pour ses produits chimiques, équipements, filières de traitement. Il prend en compte les impacts de ses choix sur son amont (fournisseurs, produits...) et son aval (agents, exploitants...), il est attentif à l'intégration par ses fournisseurs des principes du développement durable.



LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA SEINE EST TRÈS FORTE EN COMPARAISON DES DEUX AUTRES GRANDS FLEUVES FRANÇAIS. IL EST DONC CAPITAL DE DIMINUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.



RESTAURER LA QUALITÉ DE LA SEINE, DE LA MARNE ET DES ESPACES NATURELS

La mission première du SIAAP est de traiter les eaux usées de l'agglomération parisienne pour contribuer à atteindre le bon état visé par la directive cadre sur l'eau (DCE). La réalisation de cette mission peut être effectuée avec une exploitation optimale des installations adaptée à la capacité de la Seine à accepter de plus ou moins grandes quantités de polluants, notamment en fonction de son débit. Pour optimiser la qualité de l'épuration des eaux produites, le SIAAP développe et met en œuvre un modèle de prévision de la qualité de la Seine.



33
ESPÈCES DE POISSONS
RECENSÉES
DANS LA SEINE
CONTRE 3 EN 1970

RÉTABLIR LES HABITATS ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES POUR PERMETTRE À LA NATURE DE REPRENDRE SES DROITS

Cet objectif est poursuivi par le développement d'opportunités pour améliorer et préserver l'implantation d'espèces végétales ou animales communes, ainsi que par le maintien des habitats existants qui abritent des espèces rares et/ou protégées et la création de nouveaux habitats afin de maintenir voire augmenter la biodiversité.

L'évaluation de la diversité spécifique, de l'intérêt patrimonial et de l'efficacité des mesures de protection mises en place est nécessaire afin de mieux connaître et valoriser les sites du SIAAP et leurs potentialités.

Le SIAAP réalise déjà des inventaires faunistiques et floristiques terrestres et aquatiques, des plans de gestion des habitats, terrestres et aquatiques, et des espaces verts. Ce suivi écologique mérite d'être élargi afin d'étudier la contribution potentielle des installations du SIAAP à une sauvegarde, une restauration ou un développement de la biodiversité et des habitats locaux.

Le SIAAP doit continuer à prendre en compte la biodiversité dans ses projets d'aménagement, tout en préservant des zones « réservoirs » de biodiversité et rétablir des continuités écologiques.



2016
14
ESPÈCES VÉGÉTALES
REMARQUABLES
SUR LA RÉSERVE NATURELLE
RÉGIONALE DONT
LA SCIRPE DES MARAIS

69
ESPÈCES RECENSÉES
DONT 16 ESPÈCES PATRIMONIALES
COMME LE MARTIN-PÊCHEUR
D'EUROPE

2015
RETOUR
DU CRAPAUD ALYTE ACCOUCHEUR

DÉVELOPPER LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES MATIÈRES ISSUES DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le traitement des eaux usées présente un gisement de matières premières secondaires. Les sables, les cendres et les boues produites peuvent entrer dans la production de matériaux de construction en substitution des matières premières traditionnelles.

Le SIAAP mène des études pour innover et trouver des filières de valorisation pérennes.

Parallèlement, les matières comme les boues sont déjà partiellement valorisées en épandage ou en compost permettant ainsi de rétablir les cycles de l'azote et du carbone.

Une autre voie d'innovation technologique et sociétale consiste en la sélection des urines à la source, ce qui pourrait permettre, *in fine*, la récupération du phosphore, élément naturel en raréfaction.

DE L'ÉCO-CONCEPTION À L'ÉCO-CONSTRUCTION : POUR SUIVRE LES EFFORTS DU SIAAP POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DANS SES PROJETS

La construction des ouvrages nécessite une grande quantité de matières premières. Afin de réduire son empreinte écologique, le SIAAP développe dans ses projets le recours à l'usage de matériaux renouvelables, la valorisation sur site ou par ailleurs des matériaux provenant de la déconstruction.

Le cas échéant, il utilise des matériaux respectueux de la santé de l'Homme et de l'environnement. En poursuivant cet objectif, le SIAAP contribue à rendre la ville durable notamment par la qualité de ses réalisations et l'intégration paysagère de ses sites.



MARNE AVAL



SEINE MORÉE



SEINE GRÉSILLONS

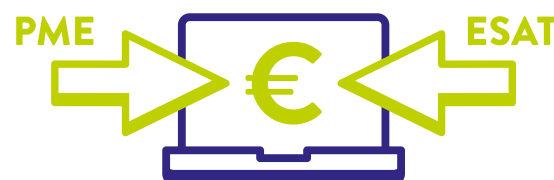
POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES : IMPLIQUER LES FOURNISSEURS DANS UNE DÉMARCHÉ ÉCOLOGIQUE ET D'INTÉGRATION SOCIALE ET SOCIÉTALE

L'exploitation de notre outil industriel nécessite une consommation importante de réactifs et entraîne la production d'une grande quantité de déchets. Il est impératif d'adopter une gestion éco-responsable de ces flux afin de préserver l'environnement et garantir une meilleure efficacité économique.

Le SIAAP est un donneur d'ordre important. Il dispose d'un levier considérable pour poursuivre le développement d'un achat public durable par l'introduction dans ses cahiers des charges de clauses environnementales et sociales pour une gestion responsable des flux.

La prise en compte de l'analyse du cycle de vie dans la politique d'achats du SIAAP constitue un autre levier de choix.

Ainsi le SIAAP en tant qu'entreprise publique exemplaire continue de déployer sa charte achats responsables, solidaires et accompagner ses fournisseurs et parties prenantes dans une démarche d'achats responsables.

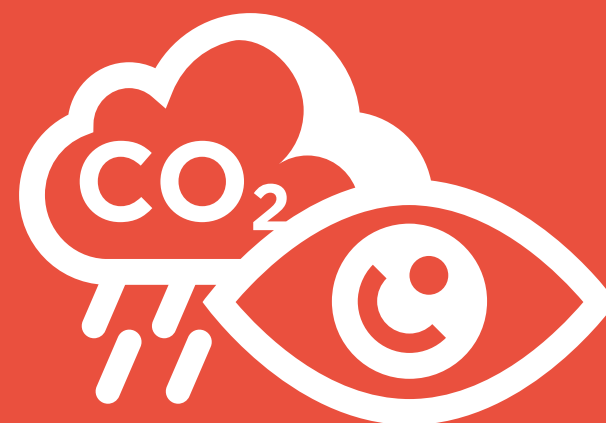


DÉVELOPPER L'ÉCOLOGIE URBAINE ET SOCIALE SUR LE TERRITOIRE



Le SIAAP s'inscrit dans une nouvelle dynamique des territoires intégrant l'innovation technologique, sociale et sociétale. Il y participe pleinement en développant l'écologie urbaine et sociale du petit cycle de l'eau par la préservation de la biodiversité, l'insertion paysagère, l'agriculture urbaine et sociale.

Son action passe par l'insertion professionnelle, l'emploi local via la participation à des forums pour l'emploi ou encore le lien avec Cap Emploi; la mise en place de conventions avec différentes parties prenantes comme des lycées, des universités et des grandes écoles.



SEINE AMONT



AMBITION N°2 :

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET DIMINUER SES ÉMISSIONS DE GES*

Les stocks en énergie fossile sont limités et ne cessent de diminuer ; les consommations continuent de croître ainsi que les émissions de gaz à effet de serre inhérentes. Utiliser les ressources de façon raisonnée et avec sobriété est donc incontournable. Optimiser davantage nos consommations d'énergies fossiles permet de limiter nos émissions de gaz à effet de serre et de participer à la lutte contre le dérèglement climatique.

Le SIAAP est un important consommateur d'énergie. Il fait appel à des énergies autoproduites et des énergies importées comme le gaz naturel, le fuel et l'électricité. Pour contribuer à son niveau à la lutte contre le dérèglement climatique, il dispose de deux leviers principaux : **diminuer sa consommation énergétique globale et augmenter la part des énergies renouvelables** et notamment l'énergie autoproduite, principalement le biogaz.

Le SIAAP est aussi, dans le cadre de ses activités de traitement de l'eau, un important

consommateur de réactifs chimiques qui contribuent fortement aux émissions de gaz à effet de serre. La maîtrise de leur consommation est à la fois un enjeu économique et de lutte contre le dérèglement climatique.

De manière complémentaire, le SIAAP souhaite promouvoir le concept d'écologie urbaine en mettant en œuvre des synergies locales visant à valoriser le potentiel thermique des effluents ou l'alimentation en combustibles issus de la biomasse tels que la production d'électricité verte ou encore l'injection de biogaz dans le réseau de gaz naturel.

* Gaz à effet de serre

PROMOUVOIR UNE EXPLOITATION SOBRE EN ÉNERGIE ET RÉACTIFS DE NOTRE OUTIL INDUSTRIEL

Dans une logique d'économie circulaire, le SIAAP cherche à optimiser ses consommations d'énergie et de réactifs en développant le recyclage, la valorisation énergétique des sous-produits de son activité et plus largement de ses déchets.

Le traitement des eaux usées et l'énergie sont indissociables :

- l'énergie est indispensable pour traiter les eaux ;
- les eaux usées représentent un gisement énergétique important à travers la matière organique et la chaleur qu'elles contiennent.

Les réactifs sont nécessaires au traitement des eaux et des boues. S'ils ne mettent pas en jeu des matières premières rares, ils sont en revanche fortement émissifs en gaz à effet de serre. Les économies de réactifs contribuent ainsi directement à leur réduction.

Afin de mesurer l'impact de son action le SIAAP met en place des outils de mesures et de suivi d'indicateurs de performance.



**ÉMISSIONS
RÉDUITES DE
822 000
TONNES
ÉQUIVALENT CO₂**
GRÂCE NOTAMMENT
À L'OPTIMISATION DE
LA PRODUCTION DE BIOGAZ,
C'EST AUTANT D'ÉNERGIE
FOSSILE NON CONSOMMÉE
DEPUIS 2008



DÉVELOPPER LES SYNERGIES MULTI-ACTEURS

Ces dernières années, la forte évolution en fréquence et en intensité des événements pluvieux ainsi que la prise de conscience du besoin de préserver les ressources, entraînent une forte variabilité de la charge du réseau d'assainissement et une augmentation concomitante de la concentration des effluents.

De plus, au vu de la pression croissante sur la ressource, il s'impose d'adapter la qualité de l'eau utilisée à l'usage escompté.

Le SIAAP à travers son activité d'assainisseur, souhaite s'investir dans le développement de synergies avec des acteurs locaux visant à mieux gérer la ressource en vue de rendre le territoire plus résilient au dérèglement climatique.

Il s'engage dans le développement de projets :

- d'échange de connaissances et de consultation avec les acteurs locaux ;
- de gestion des eaux de ruissellement en promouvant la désimperméabilisation des sols et en favorisant l'infiltration à la parcelle ou sa réutilisation locale ;
- d'utilisation d'eaux de qualités adaptées aux usages industriels ;
- d'exploration et de développement du potentiel de récupération de chaleur fatale et de production d'énergies renouvelables et notamment de production de biogaz.

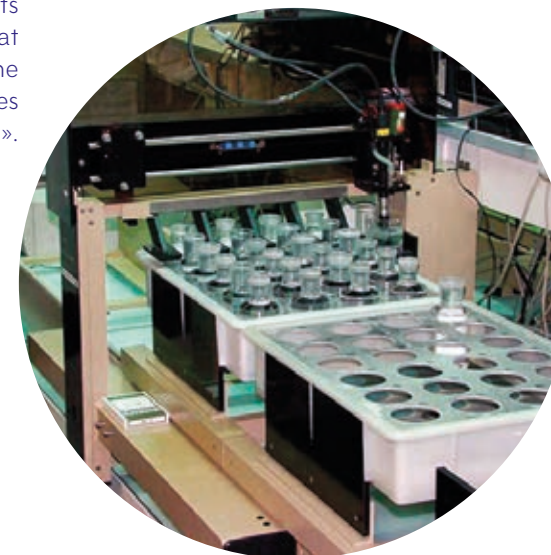
L'objectif à long terme est de promouvoir une gestion intégrée et maîtrisée du cycle de l'eau et de développer des solutions optimales et durables pour accompagner les évolutions de la demande et des usages de l'eau.

FAVORISER L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SOCIALE

L'adaptation au changement climatique passe aussi par le développement d'innovations technologiques et sociales.

La création et l'entretien de partenariats externes avec des laboratoires, des instituts de recherche et des universités est un levier permettant au SIAAP de favoriser l'apparition de nouveaux concepts innovants. En particulier, le Syndicat valorise les innovations dans le domaine du recyclage de la valorisation matière des technologies durables et « intelligentes ».

De plus, il continue à s'investir dans des échanges nationaux et internationaux à travers des parangonnages afin de connaître, de faire connaître et d'intégrer les meilleures pratiques en matière d'assainissement.



FAVORISER UN COMPORTEMENT ÉCO-RESPONSABLE DES AGENTS DU SIAAP AU QUOTIDIEN

Le SIAAP propose à ses agents de participer à l'application de la stratégie de développement durable en leur fournissant les outils et l'environnement propice à l'émergence d'actions en faveur de sa démarche.

Par exemple le SIAAP encourage ses collaborateurs à utiliser les transports publics ou des moyens de transport propres (vélos et voitures électriques) et à remplacer leurs déplacements par d'autres solutions (téléconférences, vidéoconférences) lorsqu'elles sont compatibles avec les intérêts professionnels.

De même, une démarche en faveur du recyclage des déchets a été proposée sur l'ensemble des installations du SIAAP.



**74
VÉHICULES
ÉLECTRIQUES
EN 2017**
SOIT PRÈS DE 20% DU PARC SIAAP
(ZOÉ, GOUPIL, KANGOO)



AMBITION N°3 : RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

La densification urbaine du territoire francilien impacte les milieux naturels ainsi que le cadre de vie de ses habitants. Leur préservation et leur amélioration nécessitent la création de partenariats et d'espaces favorisant le dialogue et les échanges, mais aussi l'écoute et la prise en compte des besoins individuels et communs des personnes et des communautés.

Le citoyen est au cœur de la démarche de développement durable du SIAAP. En tant qu'acteur responsable du territoire, il s'engage à veiller à la qualité sanitaire et au cadre de vie des usagers, ainsi qu'à la préservation de la santé et de la sécurité de ses agents dans le cadre de l'exploitation de son outil industriel. En tant qu'assainisseur à l'échelle du bassin

versant francilien, le SIAAP sensibilise et implique les acteurs du territoire et les habitants aux enjeux du cycle urbain de l'eau.

Le partage de connaissances et d'expériences avec ses homologues participe à la recherche de l'excellence opérationnelle et encourage l'innovation technologique, sociale et sociétale.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE CONCERTÉE D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

La coopération efficace entre les différents acteurs de l'eau s'avère indispensable pour faire face au défi de la gestion intégrée du cycle de l'eau dans une réalité complexe, avec de nombreuses parties prenantes et dans un environnement réglementaire en évolution.

Ainsi, le SIAAP contribue-t-il activement à une politique d'assainissement concertée, notamment en faveur de l'amélioration de la sélectivité des réseaux; d'une meilleure maîtrise des eaux de ruissellement, des rejets de déchets et de polluants à la source.

INFORMER, SENSIBILISER LES RIVERAINS ET FORMER LES PROFESSIONNELS

La garantie d'une gestion résiliente et durable des ressources en eau appelle à une amélioration continue des compétences professionnelles. Le SIAAP continue d'affirmer son rôle de formateur de référence dans l'eau et l'assainissement, par le biais de la Cité de l'Eau et de l'Assainissement (LCDEA). Le SIAAP propose dans ce lieu des formations professionnelles de qualité à ses agents et leurs homologues.

Le SIAAP doit permettre à chacun de prendre conscience des enjeux liés à l'eau et de faire évoluer les comportements

vers plus d'éco-citoyenneté en donnant les clefs pour comprendre et participer au développement durable de notre planète. Ainsi LCDEA accueille des scolaires, des riverains et des usagers.

Le SIAAP s'engage également à poursuivre ses efforts en matière de transparence en rendant ses données accessibles. De plus, il souhaite élargir sa communication digitale à travers sa plateforme de formation numérique (note : ecole.siaap.fr) et les réseaux sociaux pour atteindre un public plus large.



2 231
AGENTS FORMÉS EN 2016
À LA CITÉ DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT



2 300
ÉLÈVES FRANCILIENS
EN ATELIERS SCOLAIRES
CHAQUE ANNÉE



CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La densification de la métropole parisienne augmente la pression anthropique sur les milieux aquatiques et terrestres.

Parallèlement, la relation entre les habitants et l'eau dans la ville évolue. La qualité des milieux progresse, les eaux sont plus riches en biodiversité, les usages se diversifient : activités nautiques, halieutiques, pédestres le long des berges aménagées, repérages ornithologiques.

Le SIAAP contribue à rendre le territoire francilien plus résilient à travers l'évaluation et la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux associés à son activité. Il est investi dans la recherche sur les pollutions émergentes ayant des effets sur la biologie des milieux dans le cycle de l'eau.



GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

C'est une démarche d'évolution de notre culture sécurité qui est enclenchée. Elle s'appuie sur plusieurs acteurs :

- l'ensemble de la ligne hiérarchique qui joue un rôle essentiel pour faire évoluer nos pratiques et contribuer à une culture de sécurité partagée.
- le comité hygiène, sécurité et conditions de travail.

Le SIAAP détaille sa politique sécurité dans son programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail décliné suivant un ensemble de priorités et d'actions à entreprendre au cours de l'année.

Afin de promouvoir le bien-être au travail, le SIAAP ambitionne d'améliorer la prévention des risques psychosociaux (RPS) en impliquant l'encadrement : la gestion des équipes, la reconnaissance, le sens du travail...



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL TOUT EN PROMOUVANT L'ÉGALITÉ DES CHANCES, L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET LA DIVERSITÉ

Favoriser un environnement de confiance et de respect où le dialogue social est présent, contribue au développement personnel et à l'amélioration du cadre de vie des agents.

Le SIAAP ambitionne de permettre l'épanouissement professionnel, la première étape étant que chaque agent trouve sa place au sein de l'entreprise. Pour ce faire, il déploie un système de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC).

La connaissance apportée par cet outil de suivi permet au SIAAP de développer les compétences, d'attirer de nouveaux talents, de développer des partenariats avec des écoles et des universités pour anticiper et répondre à ses besoins de demain.

Le SIAAP continue à déployer sa politique handicap inclusive et performante afin d'assurer un accompagnement personnalisé avec l'ensemble des parties prenantes.

Le SIAAP s'engage à promouvoir l'égalité des chances, l'égalité de traitement et la diversité.

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès à la pratique sportive et culturelle, le SIAAP, en interne ou en lien avec le comité des œuvres sociales, propose des événements et des activités. L'ensemble de ces actions contribue au bien-être des agents, ce qui fait du SIAAP un employeur attractif.

ACHAT PUBLIC

Expert en ingénierie achat •
Responsable achat public • Chargé
de la commande publique •
Gestionnaire commande publique.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Archiviste, documentaliste
• Responsable Ressources
• Assistant administratif.

AFFAIRES JURIDIQUES

Juriste • Responsable
juridique • Chargé des
affaires immobilières
et foncières.

ENTRETIEN / LOGISTIQUE

Gestionnaire de patrimoine
• Responsable gestion de
patrimoine • Gestionnaire
logistique • Gestionnaire
de stock • Conducteur •
Gestionnaire de déchetterie
• Mécanicien automobile.

EXPLOITATION

Responsable production •
Coordinateur exploitation
• Agent d'exploitation •
Égoutier • Responsable
exploitation • Régulateur
• Chargé des méthodes
exploitation • Opérateur
• Chargé du dépotage.

HQSE - CONDITIONS DE TRAVAIL

Chargé QSE • Préventeur
• Responsable HQSE •
Assistant socio-éducatif
• Infirmier • Médecin de
prévention • Responsable
santé et conditions de
travail • Ergonome • Agent
d'intervention.

RESSOURCES HUMAINES

Responsable Ressources
humaines • Chargé
de Ressources humaines.

COMMUNICATION - MÉDIATION PÉDAGOGIQUE

Chargé de médiation
pédagogique • Responsable
développement et action
culturelle • Chargé de
production culturelle • Chef
de projet communication
• Webmestre • Assistant
communication.

ELABORATION ET PILOTAGE DES POLITIQUES

Directeur fonctionnel •
Directeur opérationnel
• Directeur général
• Inspecteur général •
Conseiller • Collaborateur
du président.

ÉTUDES ET EXPERTISE

Chargé de projets •
Expert, chargé d'études
• Responsable études/
expertise ou projets.

FINANCES

Responsable gestion
budgétaire et financière
• Chargé de gestion
financière, budgétaire
ou comptable • Contrôleur
de gestion.

MAINTENANCE

Chargé de maintenance
générale • Electrotechnicien-
électricien industriel • Chargé
des méthodes maintenance •
Electromécanicien-mécanicien
industriel • Automaticien
• Responsable maintenance •
Instrumentiste maintenance
• Informaticien industriel
• Tourneur-fraiseur-ajusteur
• Chaudronnier • Graisseur.

LABORATOIRE

Responsable laboratoire •
Technicien de laboratoire •
Préleveur • Instrumentiste
laboratoire

SYSTÈME D'INFORMATION

Administrateur
fonctionnel d'applications
• Responsable systèmes
d'information et TIC •
Administrateur système
et réseaux TIC • Chargé
de l'exploitation des
systèmes d'information.

TRAVAUX

Responsable travaux
• Chargé de maîtrise
d'œuvre interne • Chargé
de maîtrise d'ouvrage
• Dessinateur-projeteur
industriel.

LES 78 MÉTIERS DU SIAAP

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le SIAAP participe historiquement à des initiatives internationales visant à assurer une gestion durable des ressources en eau et favoriser l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement. Cette coopération comprend des initiatives opérationnelles, de la sensibilisation, la mise en place d'échanges Sud-Sud et le partage de connaissances dans des pays en voie de développement.

Le SIAAP établit également des relations institutionnelles à l'international telles que l'aide à l'établissement de schémas directeurs d'assainissement avec l'aide d'autres acteurs de pays émergents ou encore *via* des formations et des échanges techniques entre les usines et les laboratoires.

Le SIAAP est reconnu aussi à l'international comme un acteur de référence dans le domaine de l'eau notamment lors de ses participations à des événements mondiaux comme les COP, le Forum Mondial de l'Eau ou le GWOPA.

Il participe à des partages d'expériences avec les Mégapoles et les grandes zones urbaines cherchant à développer les bonnes pratiques et les innovations transposables.

24 PROJETS DANS 16 PAYS



CONCLUSION

TROIS PRINCIPES D'ACTION POUR PARTAGER UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

1.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR SON ÉLABORATION

→ Associer l'ensemble des partenaires, des élus, des agents et des experts pour élaborer notre stratégie de développement durable et notre Agenda 21.

→ Confronter la démarche en interne et avec les parties prenantes du SIAAP, notamment auprès des associations de protection de l'environnement et de partenaires de la gestion du cycle urbain de l'eau.

2.

UNE IMPLICATION DE TOUS, STRUCTURÉE PAR UN AGENDA 21

Après neuf années de déploiement, le SIAAP souhaite réaffirmer son engagement en faveur d'une politique de développement durable forte et structurante. Véritable carnet de route de sa stratégie, l'Agenda 21 du SIAAP, décliné en plans d'actions annuels, est un renouvellement de son implication dans le développement durable du territoire francilien. Cette déclinaison assure un suivi et une pérennisation des actions éco-responsables collectives et individuelles en fonction du contexte urbain, réglementaire et sociétal.

3.

UNE ÉVALUATION RÉGULIÈRE DES RÉSULTATS ET DE LA STRATÉGIE

→ Mesurer la valeur ajoutée de la stratégie mise en œuvre et son impact sur l'ensemble du territoire, en se basant sur des indicateurs partagés, liés aux résultats obtenus.

→ Mener des évaluations régulières de la stratégie pour rendre compte des résultats, de ses évolutions et de sa mise en œuvre.

→ Poursuivre et affiner l'évaluation de la stratégie et celle déployée pour évaluer les plans d'actions annuels de l'Agenda 21 en faisant émerger notamment des indicateurs globaux de développement durable.



SIAAP
FÉVRIER 2017

CONCEPTION
ET RÉALISATION : CHARGÉE DE MISSION
DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCEPTION
ET RÉALISATION GRAPHIQUE :
Anatome.

CRÉDITS PHOTOS : LUCILE CHOMBART DE
LAUWE, MOHAMED KHALFI, LAETITIA TURA
© FOTOLIA / © PHOTOTHÈQUE SIAAP

IMPRESSION : V. SUIN



Service public de l'assainissement francilien

2, rue Jules-César 75589 Paris Cedex 12
Tél. : 01 44 75 44 18 • Fax : 01 44 75 44 14
contact@siaap.fr
www.siaap.fr